

Montreuil,
le mardi 19 avril 2022

Émetteur : Christian OBRIOT : Chef de projet formation - Ucanss : formation@ucanss.fr
Isabelle CHEZE : Consultant / Formateur - Institut 4.10 : icheze@institutquatredix.fr

Objet : DISPOSITIF « PILOTE FINANCIER ET COMPTABLE » (PFC) ANNEE 2022-2023

Madame, Monsieur le Directeur,

L'Ucanss et l'Institut 4.10 proposent le dispositif « Pilote Financier et Comptable ».

Ce dispositif de formation a pour finalité de renforcer les compétences de pilotage dans le domaine financier et comptable des organismes.

L'offre « PFC » 2022-2023 propose un parcours de formation donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss et des modules de développement de compétences dans le cadre d'un parcours à la carte.

Le dispositif « PFC » s'appuie sur :

- une pédagogie renforcée sur l'analyse et la réflexion des mécanismes comptables ;
- une animation assurée par des professionnels de l'Institution et des prestataires extérieurs experts.

I - OBJECTIFS

Les objectifs du dispositif « Pilote Financier et Comptable » sont les suivants :

- situer son rôle de pilote dans la chaîne des responsabilités financières de l'organisme ;
- analyser les mécanismes de la comptabilité institutionnelle ;
- utiliser les techniques d'analyse financière adaptées aux métiers identifiés et savoir interpréter les résultats ;
- inscrire la logique de certification des comptes dans son activité quotidienne.

Les contours du cursus et les objectifs de chaque module de formation sont précisés respectivement en **annexes 1, 2.**

II - PUBLIC CONCERNE

Le **parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** s'adresse en priorité à toute personne qui contribue au pilotage des activités financières et comptables dans la perspective d'une prise de fonction ou d'une maîtrise de poste.

Ce parcours favorise le développement des compétences et renforce ainsi la mobilité professionnelle et fonctionnelle des personnels des directions financières et comptables.

Le **parcours à la carte** s'adresse à toute personne qui souhaite acquérir ou développer de nouvelles compétences dans le domaine de la gestion financière et comptable. Certains modules du parcours à la carte sont également accessibles aux ordonnateurs pour leur permettre de mieux appréhender les techniques comptables ou envisager une évolution vers la filière comptable.

III - LES INSCRIPTIONS

Il est nécessaire de retourner les coupons d'inscription en fonction du parcours choisi (**annexe 1bis, 2bis**). Selon les publics, l'Institut 4.10 recensera dans un 1er temps, les inscriptions via le vivier ouvert dans leur espace client pour le parcours à visée examen. **La date butoir d'inscription au cycle 1 est fixée au 30 mai 2022.**

La planification pour accéder aux modules en parcours à la carte sera diffusée ultérieurement sur l'espace client de l'Institut 4.10.

IV - COUT DE LA FORMATION ET PRISE EN CHARGE

Le coût pédagogique pour le **parcours donnant lieu à l'obtention d'une attestation nationale de réussite Ucanss** (Cycle 1) est fixé à **6 682 € (annexe 1)** ; pour le parcours à la carte, je vous invite à vous référer à **l'annexe 2**.

2022 : Modalités de prise en charge

Afin de vous assurer que cette formation bénéficie d'une prise en charge, nous vous invitons à consulter la note relative aux priorités de financement 2022 et ses annexes (listes des formations prises en charge : PLAN et ALTERNANCE) en cliquant ICI.

Les formations éligibles sur la liste PLAN seront directement prises en charge par l'Institut 4.10 dans le cadre d'un dispositif de subrogation de paiement.

Les frais de déplacement et d'hébergement sont pris en charge par l'organisme d'appartenance selon les barèmes conventionnels.

Vos interlocuteurs, Isabelle Cheze de l'Institut 4.10 et Christian Obriot de l'Ucanss (pilotes de ce dispositif) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise Picaud

Directrice de la formation professionnelle

Document(s) annexe (s) :

- A1-PFC-Parcours-Attestation-2022.pdf,
- A1bis-PFC-Coupons-parcours-attestation-2022.pdf,

- A2-PFC-Parcours-Carte-2022.pdf,
- A2bis-PFC-Coupon-parcours-carte-2022.pdf,

